

LE PATRIMOINE ANTIQUE EST-IL SOLUBLE DANS LA CARTOGRAPHIE ?

L'exemple languedocien

par Sidonie Marchal

CREAAH – Le Mans, UMR 6566, Université du Maine

Sidonie.Marchal.Etu@univ-lemans.fr

This paper questions in a historical perspective the way cartography appreciates ancient heritage of the Languedoc province (France) since the 16th century up to the 19th century so as to highlight how this heritage has been represented, figured and enhanced. Indeed birth of cartography in Languedoc is correlated with awareness of ancient heritage. Two examples (Nîmes and Béziers) are studied from this perspective. The paper starts by reviewing various maps of Nîmes; this city is from the 1550s the archetype of a roman city. The paper then goes on to describe and analyse how the awareness of ancient landscapes in Béziers (the second colony founded in Gaul) emerges in the 1620s with the city mapping. At that time what is figured in the Languedoc maps is clearly related to ancient heritage because what is perceived in Languedoc landscapes is related to Antiquity. During the Renaissance map is evidence of both sensitive and historical approach to landscape.

Key words : cartography, ancient heritage, landscape, Languedoc, Renaissance.

A travers l'exemple du Languedoc, cette étude interroge la possible mise en scène du patrimoine antique dans la représentation cartographique. Dans cette province, la figuration des lieux naît avec, voire de, la reconnaissance des traces héritées de l'Antiquité, la carte renaissante faisant figurer l'Antiquité comme un référent essentiel, référent paysager et référent culturel. Reconnaissance des signes visibles de l'Antiquité et représentation des lieux font alors partie d'un même processus d'appropriation de l'espace. Dès le milieu du XVI^e siècle, figuration des lieux de et figuration de l'Antiquité sont consubstantielles à Nîmes comme elles le sont à Béziers, selon toutefois une chronologie plus tardive et dans un paysage antique davantage dégradé. Reconnues au cours d'une expérience sensible de l'espace, la perception et la figuration des antiquités montrent alors un rapport phénoménologique au paysage. La carte opère une mise en mémoire du patrimoine antique.

Les vestiges antiques du Languedoc, partie occidentale de la Narbonnaise, première province romaine créée en Gaule, entament à partir du XVI^e siècle une nouvelle existence. Cosmographies, récits de voyage et traités d'antiquaires font du Languedoc une terre porteuse de romanité. En Narbonnaise, des Alpes aux Pyrénées, le pouvoir impérial romain avait en effet doté les colonies de Nîmes, d'Arles, d'Orange, de Narbonne ou de Béziers de remarquables ensembles monumentaux. Et comme en témoignent dans la deuxième moitié du XVI^e siècle les voyages en Languedoc de deux jeunes étudiants bâlois, Félix et Thomas Platter, le voyage de formation inclut la visite et l'observation attentive des antiquités du royaume de France. Aussi, les signes hérités de l'Antiquité sont reconnus et distingués symboliquement : un groupe, celui des savants et amateurs, attribue à ces signes une valeur historique, esthétique ou mémorielle. Ponts, temples ou arènes deviennent alors des signes patrimoniaux. Si ces signes patrimoniaux sont reconnus par des textes antiques, historiques ou cosmographiques, sont-ils solubles dans la cartographie et plus généralement dans les figurations de l'espace languedocien ? Ces signes relèvent-ils suffisamment d'un langage commun et d'une sensibilité collective pour être inscrits dans l'espace de la carte ?

La reconnaissance (c'est-à-dire l'identification et l'appropriation) du passé antique du Languedoc émerge au XVI^e siècle dans un mouvement contemporain de celui de la naissance du paysage et du levé des premières cartes de la province. Dans l'histoire de la cartographie ancienne languedocienne se dégagent deux moments majeurs qui ont donné naissance à une abondante cartographie, à savoir les campagnes militaires de Louis XIII puis l'aménagement du canal royal par Riquet. Née dans un contexte de contestation puis d'affirmation de l'autorité royale, la cartographie languedocienne renaissante opère une mise en scène du territoire qui fait de l'Antiquité un référent culturel et paysager premier, où carte et antiquité participent de la gloire du roi.

Questionnant la notion de paysage en tant que perception et figuration culturelle, cette étude se propose d'interroger à travers la notion de signe hérité de l'Antiquité, les liens entre carte et patrimoine. Le moment le plus fertile de ce questionnement se situe à la Renaissance finissante, époque où les élites savantes et artistiques construisent un discours nouveau sur l'espace, époque qui voit naître à la fois la carte et le paysage, époque qui témoigne aussi d'un état du paysage disparu aujourd'hui. La carte renaissante, ou plus généralement

la figuration de l'espace vécu comme horizon sensible met alors en scène les vestiges antiques.

Cette étude s'articule autour de trois territoires. Le premier est celui de Nîmes qui incarne dès le XVI^e siècle l'archétype de la cité romaine. Le deuxième est celui de Narbonne, première colonie romaine fondée en Gaule, colonie éponyme de la province. Le troisième enfin est celui de Béziers, colonie fondée en 36 avant J.C. pour les vétérans d'Octave, colonie qui ne possède aujourd'hui aucun vestige ou monument antique classé ou inscrit à l'Inventaire des monuments historiques et qui pourtant apparaît au XVII^e siècle comme un territoire doté d'un riche passé antique, à côté de Nîmes.

Quand carte et patrimoine antique naissent de pair, l'exemple nîmois

Architectural et monumental, le patrimoine antique de Nîmes se compose au XVI^e siècle d'un amphithéâtre dit les Arènes, d'un temple dit la Maison carrée, d'un ensemble de thermes et de nymphées appelé le Temple de Diane, des murailles et de portes, et plus au nord de la cité d'un édifice fortifié appelé la Tour Magne. A cette liste s'ajoute hors la ville mais toujours considéré comme appartenant au territoire de la cité nîmoise, un aqueduc dit le Pont du Gard. En Nîmois, la figuration de l'espace est consubstantielle à la première figuration des antiquités. Carte et patrimoine antique naissent de pair. Premiers dans la hiérarchie des signes cartographiques à l'échelle urbaine, dans les portraits de ville et à l'échelle provinciale, les vestiges antiques habitent l'espace.

Figurer l'antiquité de la ville de Nîmes

Discours de l'image et discours du texte construisent conjointement depuis le XVI^e siècle une représentation « antiquisante » de la ville de Nîmes. Décrits dans les cosmographies et les récits de voyageurs, les vestiges antiques de la cité sont d'abord figurés dans les portraits de ville qui se détachent progressivement de la pratique de l'éloge pour devenir au XVI^e siècle une description des éléments formels de la cité.

Si Münster ne cite pour les antiquités du royaume de France que celles de Lyon, Besançon et Poitiers, c'est la *Cosmographie* de Belleforest qui diffuse la première représentation de la ville de Nîmes et de ses antiquités. Adoptant le mode de représentation de la vue cavalière où le spectateur est situé sur un belvédère surplombant le lieu représenté, ce premier portrait de ville, une gravure sur bois, fait une part belle à l'Antiquité. Les vestiges reconnaissables y sont l'amphithéâtre, le Temple de Diane, la Tour Magne. Au loin se dresse le Pont du Gard. Se dessine alors dans l'espace nîmois une diagonale de l'Antiquité.

Ce premier portrait de ville est cependant issu de l'ouvrage antiquaire de Jean Poldo d'Albenas publié en 1559 et en 1560, le *Discours historial de l'antique et illustre cité de Nîmes* (fig. 1). Jalon majeur dans la reconnaissance des vestiges de l'ancienne Gaule, le *Discours* fonde le développement de la science antiquaire à partir de Lyon, foyer intellectuel et antiquaire ouvert à l'influence italienne. Aussi, c'est le portrait de ville de Poldo d'Albenas, dont le dessinateur initial demeure aujourd'hui inconnu, qu'utilise Belleforest dans sa *Cosmographie* en 1575. Cette réutilisation souligne ici l'aspect composite du savoir géographique à la Renaissance, qui réinvestit des sources variées telles que les cosmographies allemande ou helvétique « terrain d'élection des grandes chroniques historico-géographiques » et les recueils antiquaires dont la production est entamée en Italie dès le Quattrocento.

Née sous une double influence, cette première figuration de l'espace urbain nîmois publiée par Poldo d'Albenas est largement diffusée et adaptée au cours des décennies suivantes. En 1572, celle-ci est gravée sur cuivre à Cologne pour figurer parmi les *Civitates orbis terrarum* de Braun et Hogenberg. Ce recueil publié au cours de plusieurs décennies et s'inspirant de la *Cosmographie* de Münster et du *Theatrum Orbis Terrarum* d'Abraham Ortelius se compose de 546 perspectives, vues à vol d'oiseau ou cartes des villes du monde entier. En 1575, cette vue cavalière de Nîmes est reprise par François Belleforest pour sa *Cosmographie* éditée à Paris et à Lyon. Thomas Platter l'utilise en 1596. Comme un paysage, cette représentation est toutefois une vue esthétisée de l'espace urbain : en une sorte de vision archéologique avant l'heure, les vestiges de Nîmes dans l'ouvrage de Jean Poldo d'Albenas apparaissent dégagés de toute construction parasite alors que ceux-ci sont encore en partie insérés dans l'urbanisme médiéval.

Figurer l'antiquité de la province

Ce surgissement des vestiges antiques dans les figurations de l'espace est également opératoire à l'échelle de la province. Les vestiges antiques, relevés et étudiés dans les traités antiquaires, sont autant de marqueurs paysagers et territoriaux à l'échelle de la Province. En témoignent trois figurations de l'espace languedocien, *La guide des chemins de France* de Charles Estienne, la carte du Languedoc d'Abraham Ortelius et une carte manuscrite de la province réalisée par Jean de Beins dans la décennie 1620. Si ces trois figurations usent d'un langage différent, elles montrent cependant la consubstantialité entre naissance du patrimoine antique et naissance de la carte.

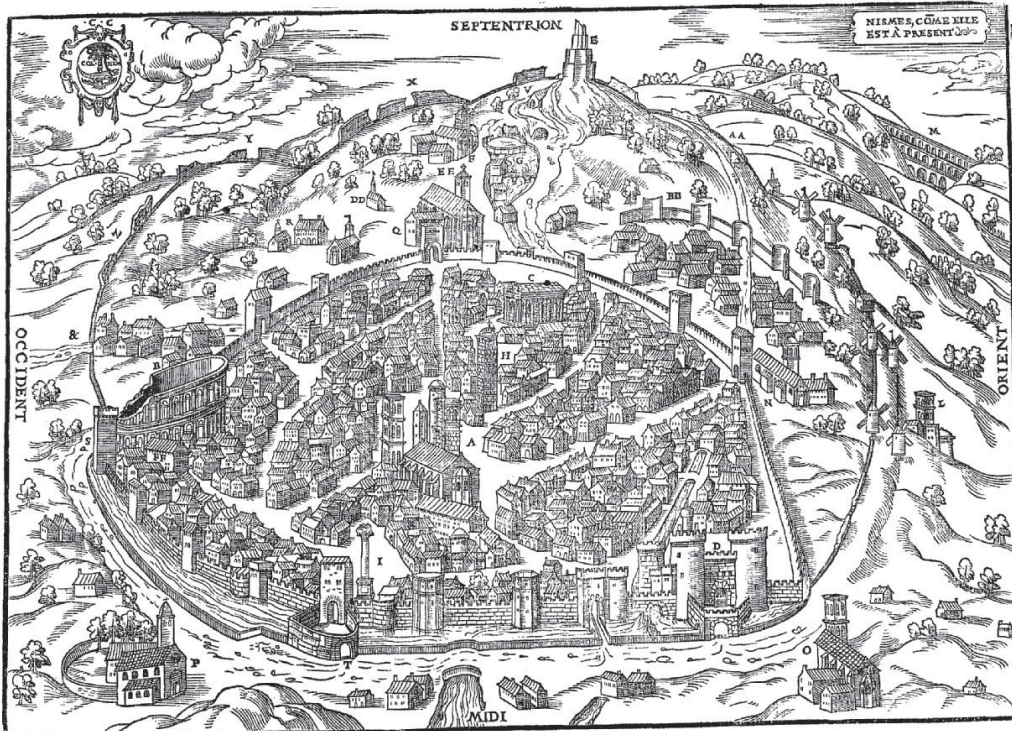


Figure 1 : Discours historial de l'antique et illustre cité de Nismes, Jean Poldo d'Albenas (BnF, Gallica, [ark:/12148/btv1b20001162](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b20001162))



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 2 : La guide des chemins de France, Charles Estienne, 1552 (BnF, Gallica, [ark:/12148/bpt6k102662d](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k102662d))

En dépit de l'absence du modèle iconique de la carte, *La guide des chemins de France* de Charles Estienne atteste qu'au milieu du XVI^e siècle les vestiges antiques structurent et organisent le paysage. Publiée en 1552, *La guide des chemins de France* est le premier guide routier imprimé en français (fig. 2). Elle décrit des itinéraires menant de Paris aux différentes provinces et villes du royaume. Le paysage y est décrit depuis la route : surgissent les rivières, les reliefs, la végétation ou les forêts. Réédité à de nombreuses reprises, cet ouvrage s'inscrit dans la tradition des itinéraires médiévaux de pèlerinage vers les lieux saints, mais il témoigne d'une véritable rupture dans la représentation de l'espace, outre le fait qu'il soit rédigé en français. *La guide des chemins de France* construit sans utiliser de cartes, par le texte seul et par l'utilisation de repères temporels, un discours sur l'espace : le texte représente un espace sensible. L'espace que *La guide* invite à parcourir devient l'espace du guide. Elle engage de nouvelles perceptions des relations spatio-temporelles où les villes et curiosités signalées deviennent des chronotopes.

De cette figuration textuelle de l'espace, et contrairement aux guides de pèlerinage, les marqueurs paysagers historiques tels que les églises ou les reliques sont évacués. *La guide* s'ouvre à une perception laïcisée du paysage où les marqueurs antiques sont premiers. Dans une vision métaphorisée du royaume, le nombre d'occurrences de la romanité est supérieur à celles consacrées au roi, princes de sang et grands féodaux. Jules César est cité à quinze reprises, les Romains à quatorze reprises. En dans son itinéraire de Lyon à Montpellier, Charles Estienne cite Nîmes dont il mentionne et décrit les monuments antiques. Le Pont du Gard fait office d'ouvrage majeur, vraisemblablement en raison de son imposante monumentalité dans le paysage. Les vestiges antiques structurent la progression du voyageur dans le guide et dans le paysage. En décrivant la traversée de Lyon à Montpellier, Charles Estienne guide le voyageur sur les traces de l'Antiquité :

« A Nymes, voy les arènes dans la ville, qui estoit un amphitheatre, Tourmaigne ou Tourmassisue, faite par les Romains, en pyramide de pierre carrees, a petits jointcs. Pres de Tourmaigne sort une fontaine (...) voy le pont du Gard qui est de trois ponts l'un sur l'autre (...) ».

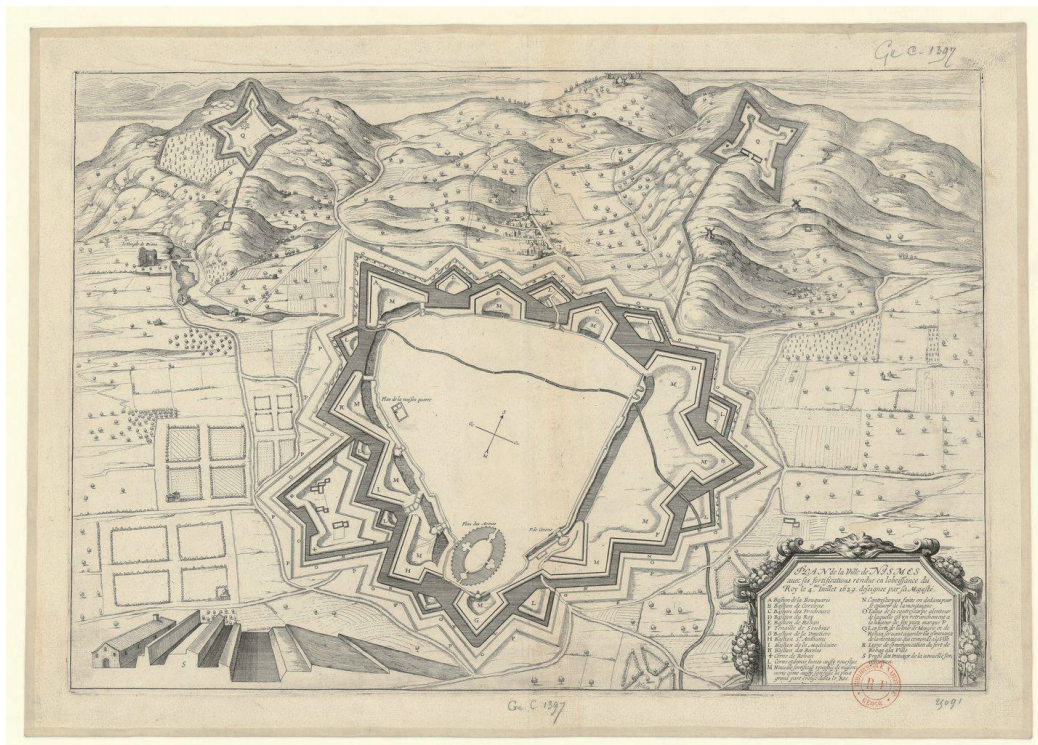
Ce surgissement des vestiges antiques apparaît aussi dans la première carte du Languedoc, carte éditée par Abraham Ortelius en 1570. Cette carte de la province figure des lieux habités et des toponymes en majorité français, à l'exception des cours d'eau dont l'hydronyme latin est précisé. Pour représenter les lieux habités, le cartographe emprunte au miniaturiste médiéval la figuration en perspective où la ville apparaît ceinturée

de murailles et rehaussée de clochers sans que toutefois cette représentation reflète le réel profil de la cité. Sur cette première carte du Languedoc se dresse le Pont du Gard mentionné par l'expression latine « Pons admirabilis Roman operis : olim aque ductus ». Cette mention est la seule d'un élément paysager monumental, patrimonial et antique faisant irruption dans la carte. Un autre lieu, le Pas du Loup est toutefois signalé à proximité de Béziers, il s'agit a priori d'une forêt. Aussi les traces du passé antique du royaume sont-ils mentionnés par la première carte du Languedoc. A l'échelle de la Province, la carte figure le patrimoine, comme le font les guides de voyage, récits de voyageurs et discours antiquaires. Le site de l'aqueduc marque le paysage comme il marque la carte. Cette figuration du Pont du Gard perdure sur la carte de Cassini et la carte d'Etat-Major.

A la Renaissance finissante, une carte de Jean de Beins, cartographe et ingénieur du roi en Dauphiné, valide et confirme la consubstantialité de la démarche patrimoniale et identitaire des vestiges antiques et de la figuration cartographique. Carte manuscrite réalisée à l'échelle de 1 : 90 000, celle-ci s'intitule *Carte du Bas Languedoc faite sur les lieux en 1626*. Contrairement à Abraham Ortelius, Jean de Beins individualise les profils de villes languedociennes. Il n'est plus question de seulement figurer l'urbanité par un rempart mais de faire correspondre à chacune des villes une identité particulière. Les silhouettes des villes rehaussées de rouge dessinent des signes architecturaux antiques et médiévaux qui forgent alors l'identité de la ville. A Aigues-mortes ce sont les fortifications et remparts médiévaux qui dessinent le profil de la ville, à Montpellier sa citadelle. A Nîmes comme Arles se dessine le profil des arènes.

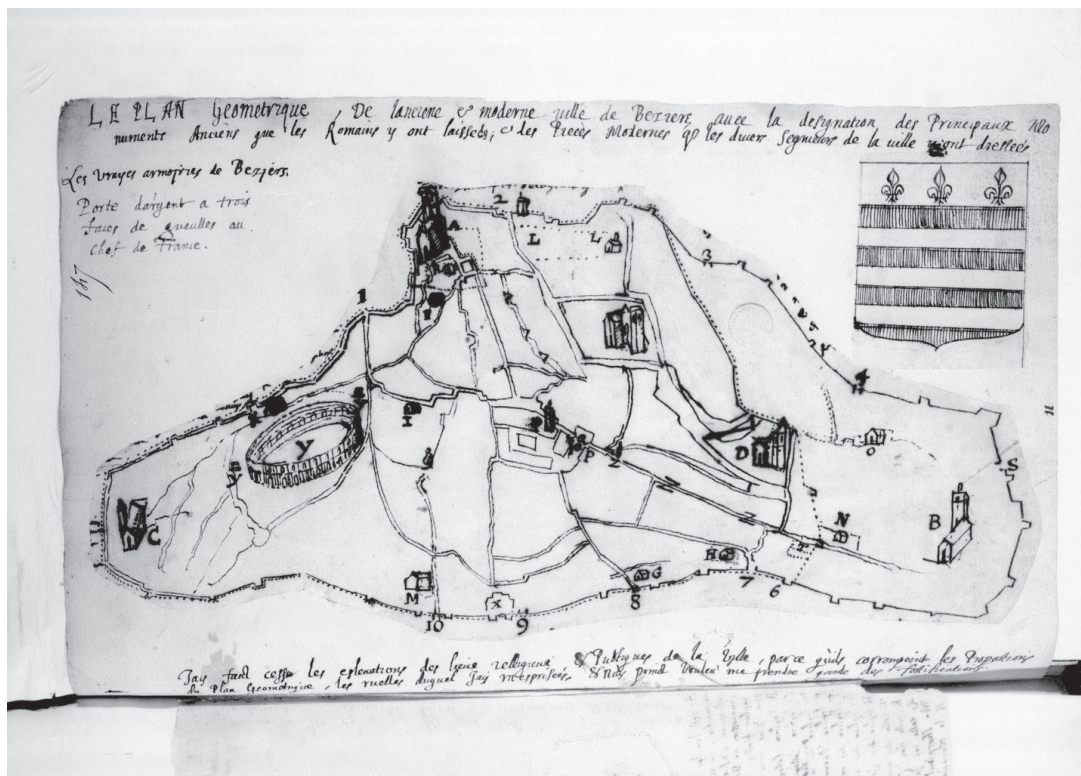
Figurer l'Antiquité et la gloire des armes

Si le genre cosmographique se révèle particulièrement fécond dans la figuration des antiquités, la cartographie militaire levée lors des campagnes de Louis XIII en Languedoc dans la décennie 1620 témoigne elle aussi de la puissance des marqueurs antiques dans la figuration de l'espace languedocien. Dans un contexte militaire, les signes antiques demeurent premiers. Produite dans ce contexte des guerres de Louis XIII en Languedoc, une carte intitulée « Plan de la ville de Nîmes avec les fortifications rendues en l'obéissance du Roy le 4^{ème} juillet désignée par sa Majesté » témoigne de la place première des signes antiques à côté des ouvrages militaires (fig. 3). La carte est un « plan géométrique » figurant non plus en perspective mais en plan les défenses de la ville, ses ouvrages défensifs attachés et détachés, son glacis mais aussi certains signes de l'espace urbain nîmois. A côté du tracé des bastions, courtines et autres demi-lunes, le plan fait figurer la « diagonale de l'antiquité » déjà vue chez Poldo d'Albenas. Les vestiges



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 3 : Plan géométrique de la ville de Nîmes, 1629 (BnF, Gallica, ark:/12148/btv1b53025225c)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 4 : Le plan géométrique de la ville de Béziers, Anne de Rulman, Récit des anciens monuments qui paroissent dans les départements de la Première et Seconde Gaule Narbonnaise (BnF, Gallica, ark:/12148/btv1b9065118j)

antiques, Arènes, Maison carrée, Tour Magne et Temple de Diane, sont premiers, car ce sont les seuls éléments bâtis dont l’empreinte au sol est dessinée. Aucune maison commune ou lieu de culte ne figure sur ce plan géométrique. Une carte topographique militaire de 1693 confirme cette même diagonale des antiquités et l’absence de toute autre représentation. Dans l’espace urbain représenté selon les modalités de figuration en plan, seules les fortifications et les antiquités marquent le sol de leur emprise.

Cette coïncidence souligne le lien entre Antiquité et art de la guerre. Dans le contexte des guerres de religion puis du soulèvement contre l’autorité royale, de nombreuses villes languedociennes deviennent des places fortes et érigent des fortifications bastionnées. Dans une Europe des bastions, quand apparaît une nouvelle architecture militaire où les remparts médiévaux sont détruits pour être remplacés par une fortification rasante, l’Antiquité réapparaît dans la mémoire du sol. Les travaux de fortifications retournent des masses de terre et mettent au jour des objets antiques. Tel est le cas à Nîmes, comme l’évoque en 1628 le juriste et antiquaire Anne de Rulman. Dans la cartographie comme dans la mémoire du sol, Antiquité et architecture militaire moderne se répondent en écho. De la gloire par les armes, ou de la gloire par l’Antiquité du royaume, Rome fait écho à l’autorité du roi de France.

De par sa situation, sa proximité avec l’Italie et l’axe rhodanien, et de par l’opulence de ses vestiges, Nîmes et la province du Languedoc apparaissent alors comme le lieu privilégié d’une expérience sensible de l’Antiquité. Les vestiges antiques sont premiers dans la figuration de la ville. La cartographie nîmoise naît avec, voire de, ses antiquités. La romanité est alors un marqueur paysager durable du territoire et la présence de la matrice antique dans les figurations de l’espace nîmois perdure aux siècles suivants. Une carte du diocèse et de la ville de Nîmes de 1700, figurant la Tour Magne et le Temple de Diane, ajoute en une sorte de para-carte des dessins d’architecture des vestiges. Comme pour la carte renaissante, cette carte conserve une fonction esthétique. Aussi, cartes du XVII^e siècle, carte de Cassini comme carte d’Etat-Major au XIX^e siècle figurent les arènes, la Tour Magne, le Temple de Diane, faisant des vestiges antiques de Nîmes un référent premier.

Quand la carte ne témoigne pas d’un patrimoine antique, l’exemple narbonnais

S’il y a bien en Nîmois consubstantialité entre la figuration de l’espace languedocien et celle de ses antiquités, tel n’est pas le cas pour Narbonne, pourtant

première colonie romaine fondée en Gaule. A l’heure de la naissance de la cartographie, celle-ci ne possède pas de vestiges antiques monumentaux visibles. Aussi les cartes ne figurent-elles aucun vestige. Les seuls éléments visibles de l’antiquité de la cité sont des inscriptions utilisées comme remploi dans les fortifications, courtines et bastions. Les inscriptions de Narbonne sont pourtant étudiées dès 1539 par un chanoine qui en effectue un premier relevé. A Narbonne, au XVI^e siècle, le patrimoine antique est celui de l’écrit.

Quand la figuration de l’espace métaphorise le patrimoine antique, l’exemple biterrois

En Biterrois, figuration de l’espace et reconnaissance des antiquités empruntent une voie relativement identique à celle du Nîmois. Si les premières mentions de vestiges antiques sont relevées par les frères Platter – Félix reconnaît une statue antique en 1557, Thomas « les restes d’un amphithéâtre » en 1599 -, ce sont des historiens, Guillaume Catel et Pierre Andoque, et des géographes tels que Louis Coulon qui diffusent un discours sur l’antiquité du Biterrois. Ceux-ci citent le même triptyque architectural qu’à Nîmes. Sont reconnus un amphithéâtre à Béziers, un pont, le Pont de Capestang et un temple, dit le Temple de Vénus à Vendres. Les premières figurations de l’espace biterrois font des antiquités un référent culturel premier qui marque le territoire et son identité. Comme pour Nîmes, temples ou amphithéâtres se dressent dans l’iconographie renaissante.

Deux éléments distinguent cependant les cas nîmois et biterrois. S’inscrivant dans la décennie 1620, décennie particulièrement féconde dans le domaine de la cartographie en Languedoc, la représentation des vestiges en Biterrois est plus tardive. La seconde différence est qu’à la Renaissance, les vestiges biterrois sont déjà des ruines. Aussi, quand la figuration des lieux antiques naît, les vestiges antiques sont dégradés et la figuration devient alors une métaphorisation de ces signes. Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle et tout le long des XVIII^e et XIX^e siècles, la reconnaissance de ces vestiges antiques se perd et s’efface, ce patrimoine n’est plus mentionné et plus aucune vue paysagère ne les figure.

Deux sources essentiellement témoignent de la perception d’une essence antique du territoire biterrois. La première est un traité antiquaire signé d’Anne de Rulman, le *Récit des anciens monuments qui paroissent dans les départements de la Première et Seconde Gaule Narbonnaise*. La seconde est une carte réalisée en 1626 par Anthoine Sercamanen. Ces deux documents sont restés

manuscrits, ce qui contribue à expliquer la perte de la mémoire des antiquités biterroises.

La figuration du patrimoine antique comme métaphorisation de la ville, le *Récit des anciens monuments qui paroissent dans les départements de la Première et Seconde Gaule Narbonnaise* d'Anne de Rulman

Dans l'état actuel des connaissances, les premières représentations de l'espace biterrois sont figurées dans un recueil intitulé *Récit des anciens monuments qui paroissent dans les départements de la Première et Seconde Gaule Narbonnaise*, recueil qui est aussi le seul traité antiquaire du Biterrois. Daté de 1628, il est signé d'Anne de Rulman, érudit et curieux d'antiquités, juriste et avocat au présidial de Nîmes. Ouvrage à quatre mains, le recueil comporte un ensemble de planches qui sont réalisées à l'aide d'un peintre languedocien connu et reconnu, Pierre Barral de Mèze. Étudié jusqu'à présent pour ses antiquités, ce recueil témoigne pourtant d'une grande maîtrise de l'art de la figuration de l'espace. Dans les folios du passage biterrois en effet, Rulman et Barral montrent une solide culture géographique des modes de représentations de l'espace des XVI^e et XVII^e siècles comme ils témoignent également d'une maîtrise artistique dans la figuration de lieux. C'est ici que réside la spécificité de ce manuscrit réalisé à quatre mains : si l'épistémologie et l'historigraphie du savoir géographique renaissant montrent une tension entre une représentation de l'espace issue de la peinture et une seconde issue de la mesure, les représentations de Rulman et Barral opèrent une synthèse entre ces deux pôles. Il est bien ici question d'une expérience de l'espace, et en particulier de celle de l'Antiquité de ce territoire. Tout en ayant pour sujet les antiquités biterroises, le *Récit* propose un panorama des modes de représentation de l'espace par le dessin, la géométrie, la perspective et la mise en horizon.

Aussi la partie biterroise du *Récit* comprend le projet d'une première iconographie urbaine de Béziers (fig. 4). Les planches de Rulman et Barral s'inscrivent bien dans la tradition renaissante des portraits de ville : l'antiquaire et le peintre entament des démarches cognitives dont la mise en œuvre biterroise rappelle les représentations urbaines de Georg Braun et Hogenberg dans leur catalogue des villes, les *Civitates orbis terrarum*. Elles réinvestissent également les préconisations édictées par Münster pour la réalisation de portraits de ville. Anne de Rulman et Pierre Barral de Mèze dressent le premier plan civil de Béziers, plan qu'ils nomment « plan géométrique » car ils y réinvestissent des démarches cognitives venant des sciences mathématiques et de l'ingénierie militaire. Le plan de la ville figure l'empreinte au sol d'un amphithéâtre antique. Il s'agit, à ce jour, de la seule représentation cartographique de l'édifice. Puis

en un second plan géométrique, « plan géométrique de l'ancienne et moderne ville de Béziers », Rulman et Barral relèvent l'amphithéâtre dont ne subsistait au XVII^e que la galerie annulaire. Au folio suivant, les deux auteurs poursuivent la métaphorisation antique de l'espace urbain de Béziers. L'amphithéâtre est figuré avec un calque hypostyle qui en relève les colonnes. L'Antiquité est alors la matrice restituée de l'espace urbain biterrois.

Pierre Barral de Mèze étant peintre, le *Récit des anciens monuments qui paroissent dans les départements de la Première et Seconde Gaule Narbonnaise* met aussi en œuvre des techniques de figuration de l'espace relevant de la peinture de paysages. Le recueil figure un site antique, dit le Temple de Vénus, site établi au sud de la ville sur les berges de l'étang littoral de Vendres. Tel un tableau baroque, la représentation du site est paysagée. Il y a distanciation, représentation spatialisante et artéfaction. Comme pour l'amphithéâtre, la représentation d'Anne de Rulman et de Pierre Barral est à ce jour la représentation figurée du Temple de Vénus. L'antiquaire et le peintre sont de fait les seuls témoins d'un paysage en voie d'effacement. Si la carte de Cassini mentionne encore le Temple de Vénus, une carte de la commune relevée en 1796 à l'occasion d'un projet de partage des biens communaux tend à confirmer cette progressive dissolution : le site antique n'y est plus mentionné. Au XIX^e siècle, la carte d'Etat-Major fait du Temple de Vénus une « ruine ». Ce site n'est plus figuré sur les cartes actuelles de l'IGN où seul est mentionné un aqueduc. Le site s'est dissous dans le paysage comme il s'est dissous dans la carte. Les cartes témoignent alors d'un état historique du paysage.

La carte comme théâtre de la mémoire

Témoins de l'état d'un système paysager, les cartes sont aussi un espace de la mémoire. Les cartes deviennent un théâtre de la mémoire quand le vestige tend à s'effacer comme le montre l'examen des signes laissés par le troisième élément du triptyque biterrois, le Pont de Capestang. Guillaume Catel, historien de la province du Languedoc, le mentionne en 1633, Louis Coulon le rappelle en 1648. Puis le site disparaîtra du paysage comme le précise non sans paradoxe en 1827 un certain Jean-Marie Amelin, professeur de dessin à l'École royale du génie de Montpellier dans le *Guide du voyageur dans le département de l'Hérault, en esquisse d'un tableau historique, pittoresque, commercial et statistique de ce département* :

« Les Romains avaient fait construire sur une étendue de 4 milles, dans un terrain bas et souvent inondé, une chaussée et un pont, composé de sept parties ; la septième qui traversait l'étang de Capestang pendant un mille, était nommé pons septimus. Ce pont, dont on a vanté la magnificence,

n'existe plus depuis deux siècles, et on appelle aujourd'hui par corruption, pont Serme. »

Si, selon le témoignage textuel de Jean-Marie Amelin, la matérialité du pont s'évanouit du paysage dès le XVII^e siècle, une démarche cartographique régressive montre une mise en mémoire du monument dans la cartographie. La carte de Cassini mentionne une chaussée relevée et le toponyme Pontserme. La carte d'Etat-Major figure un pont aboutissant en plein étang et le dénomme « Pont Ferme ». La carte continue de figurer le lieu.

Le pont de Capestang est figuré sur une carte manuscrite levée dans la décennie 1620. Réalisée par un certain Anthoine Sercamanen, lieutenant des gabelles du sel du Languedoc, peut-être devenu ingénieur du Roi au cours des guerres du Languedoc, cette carte n'est pas une carte de cabinet. Témoin d'une expérience sensible de l'espace, elle est l'œuvre d'un homme parcourant la province. Représentant toute la province du Languedoc, elle dessine un ouvrage évoquant un pont au sud de l'étang de Capestang et y ajoute le toponyme de « Pont de Pas du loup ».

En 1626, le lieutenant des gabelles du sel du Languedoc associe le toponyme de Pas du Loup à l'architecture d'un pont. Thomas Platter cite ce lieu en 1599 à son retour d'Espagne lors de son passage entre Narbonne et Béziers, précisant de celui-ci qu'il est « profond et pénible ». La carte d'Abraham Ortelius de 1570 cite elle aussi ce toponyme en y ajoutant la mention d'une forêt « Sylva est ex tamariscis : locus latronibus infestus », une forêt de tamaris, un lieu infesté de bandits. Si la cartographie du XVI^e siècle mentionne fréquemment les forêts, la planche d'Ortelius précise que celle-ci est composée de tamaris, c'est-à-dire de petits arbres et de buissons caractéristiques des terrains sableux et littoraux. Site naturel et signe architectural, le Pas du Loup cité par Abraham Ortelius, Thomas Platter et Anthoine Sercamanen est un pont, une zone humide, un lieu dangereux. Le toponyme évoque vraisemblablement le pont antique s'enfonçant dans l'étang. Ainsi la cartographie renaissante atteste de traces antiques dissoutes dans le paysage. La figuration des lieux prolonge la survivance d'un lieu antique.

Pour conclure, à la question « le patrimoine antique est-il soluble dans la cartographie ? » la réponse pour le Languedoc est affirmative. En Languedoc, l'Antiquité est une des composantes majeures du système paysager comme elle est aussi une perception culturelle construite par une élite savante et artistique qui métaphorise la vision du pays. Reconnue au cours d'une expérience sensible, la perception des antiquités du royaume montre un rapport phénoménologique à l'espace. Dès le milieu du XVI^e siècle, l'Antiquité est à Nîmes un référent paysager et culturel figuré par la cartographie. La figuration des lieux de l'Antiquité est contemporaine de la figuration de l'espace nîmois. La carte naît des antiquités. Il y a consubstantialité entre textes et cartes, entre récit de l'Antiquité de la province et figuration de son espace. Le Biterrois emprunte une voie relativement identique à celle du Nîmois : il y a aussi consubstantialité entre figuration de l'espace et figuration des antiquités, mais la reconnaissance de ces signes s'opère dans un paysage dégradé et dans un contexte plus tardif. Bien que les traces de l'Antiquité ne soient pas mentionnées comme telles, elles demeurent puissantes dans le marquage du territoire. Le patrimoine antique à Béziers n'est pas comme à Nîmes architectural. En Biterrois le patrimoine de l'Antiquité est paysager, et par sa figuration, il est métaphorisé.

Comme le paysage, la carte enregistre la mémoire du sol. En nommant et en fixant des toponymes, la carte fixe une mémoire des lieux. Elle devient un espace de la mémoire et de la mémorisation des territoires car « elle permet de lire les fables, les livres sacrés, et les récits des événements du passé ». Elle nomme, dessine et fait exister des signes paysagers partagés et entendus. Il y a mise en mémoire du paysage. A la Renaissance finissante, la figuration des lieux reste dépendante de la perception paysagère. Si, pour reprendre la formule de Merleau-Ponty, la géographie est dépendante du paysage où nous avons d'abord appris ce qu'est une forêt, une prairie ou une rivière, la figuration des lieux aux XVI^e et XVII^e siècles en Languedoc est dépendante des paysages où les hommes de la Renaissance ont appris à percevoir les signes antiques.

Bibliographie

- Alibert C.**, « Historique des recherches archéologiques », dans *Narbonne et le Narbonnais, Carte archéologique de la Gaule*, 11/1, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 2003, p. 58-71.
- Alibert C.**, « Les antiquaires narbonnais à l'origine de la politique patrimoniale de Narbonne », dans *Les Antiquaires du Midi, Savoirs et mémoires, XVI^e-XIX^e siècle*, Editions Errance, Paris, 2010, p. 87-96.
- Augoyard J.F.**, « La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère ? », dans *La Théorie du paysage en France (1974-1994)*, Champ Vallon, Seyssel, 2009, p. 334-345.
- Besse J.M.**, *Les Grands de la Terre. Aspects du savoir géographique à la Renaissance*, ENS Editions, Paris, 2009.
- Besse J.M.**, « Vues de villes et géographie au XVI^e siècle : concepts, démarches cognitives, fonctions », dans *Figures de la ville et constructions des savoirs. Architecture, urbanisme, géographie*, CNRS Editions, Paris, 2004, p. 19-30.
- Broc N.**, *La Géographie de la Renaissance, 1420-1620*, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 1986.
- Broc N.**, « Les cartes de France au XVI^e siècle », dans *Voyager à la Renaissance*, Paris, 1987, p. 221-241.
- Céard J.**, « Voyages et voyageurs à la Renaissance », dans *Voyager à la Renaissance*, Paris, 1987, p. 593-611.
- Choay F.**, *L'Allégorie du patrimoine*, Seuil, Paris, 2007.
- Clavel M.**, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Les Belles Lettres, Paris, 1970.
- Dainville F.** de, *Cartes anciennes du Languedoc, XVI^e – XVIII^e siècles*, Société languedocienne de géographie, Montpellier, 1961.
- Dellong E.** (dir), *Carte archéologique de la Gaule, Narbonne et le Narbonnais, 11/1*, Académie des inscriptions et belles lettres, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 2002.
- Lemerle F.**, « La réception des antiquités nîmoises (1500-1650) », dans *Nîmes et ses Antiquités, un passé présent XVI^e-XIX^e siècle*, Ausonius Editions, Bordeaux, 2013, p. 73-88.
- Lemerle F.**, *La Renaissance et les Antiquités de la Gaule, L'architecture gallo romaine vue par les architectes, antiquaires et voyageurs des guerres d'Italie à la Fronde*, Brepols, Bruxelles, 2005.
- Lemerle F.**, « Les Français et les Antiquités de la Gaule : l'émergence de la conscience antique à la Renaissance », dans *Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines*, Paris, INHA, 2008.
- Le Roy L., Dellong E.**, « L'occupation du sol autour de l'étang de Montady, du premier âge du Fer au Moyen Age : une première synthèse des prospections du PCR "Autour de l'étang de Montady" », dans *Les plaines littorales en méditerranée nord-occidentale, regards croisés d'histoire, d'archéologie et de géographie de la Protohistoire au Moyen Age*, Archéologie du Paysage, éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2012, p. 33-61.
- Liaroutzos C.**, *Le Pays et la mémoire, pratiques et représentations de l'espace français chez Gilles Corrozet et Charles Estienne*, Honoré Champion, Paris, 1998.
- Liaroutzos C.**, « Les premiers guides français imprimés », dans *In Situ* [en ligne], 15 | 2011.
- Liechtenhan D.**, « Autobiographie et voyage ; l'exemple des frères Platter », dans *Revue de synthèse*, IV^e série, 3-4, juillet-décembre 1993, p. 455-471.
- Liechtenhan D.**, « "Le voyageur ou peregrinatorium scriptor" un homme de métier au Grand siècle », dans György Tverdota (dir), *Ecrire le voyage, Actes du colloque du Centre interuniversitaire d'études hongroises*, Paris, 1994, p. 143-152.
- Liechtenhan D.**, « Le voyage de Thomas Platter II ou le pèlerinage encyclopédique », postface de *L'Europe de Thomas Platter II*, Fayard, Paris, 2006, p. 513-524.
- Marchal S.**, « Landscapes as ancient Heritage in Béziers area : from appreciation to enhancement », dans *Heritage 2012, 3rd International Conference on Heritage and Sustainable Development*, Green Lines Institute, Barcelos, 2012, p. 1317-1326.
- Marchal S.**, « Invention et oubli des marqueurs paysagers de l'Antiquité gallo-romaine, l'exemple du Biterrois », dans *Projets de paysage*, n°9, 2013.

Merleau-Ponty M., *L'Œil et l'Esprit*, Paris, Gallimard, 1964.

Pugnière F. « Antiquaires et Antiquités à Nîmes de la Renaissance aux Lumières », dans *Les Antiquaires du Midi, Savoirs et mémoires, XVI-XIX^e siècle*, Editions Errance, Paris, 2010, p. 13-30.

Rautenberg M., *La rupture patrimoniale*, A la croisée Editions, Paris, 2003.

Ugolini D., Olive C., *Carte archéologique de la Gaule, Béziers, 34/4*, Académie des Inscriptions et belles lettres, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 2012.